

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 16 SEPTEMBRE 2024**

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

Sous la Présidence de M. le Maire, Marc BOUCHÉ, la séance est ouverte à 19h30 à la Mairie, salle de réunion du Conseil municipal.

Date de la convocation : 10/09/2024

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Marc BOUCHÉ
Jean-Marie HAUMESSER
Marc MISBACH
Christelle LEHRY
Karin KEMPF
Brigitte OBRECHT
Manuel SCHULLER
Sonia RITZENTHALER
Serge BASS
Elisabeth WOELFFLE
Marc FRIEH
Caroline WENDLING

Etaient excusés :

Christophe ELCHINGER donne procuration à Karin KEMPF
Virginie KREMPP donne procuration à Marc BOUCHÉ
Yann DIBLING donne procuration à Jean-Marie HAUMESSER

Accueil de Monsieur le Sénateur, Ludovic Haye. Il présente son parcours, explique ses missions de Sénateur et développe les travaux en cours au sénat.
S'en suit un temps d'échange avec le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2024
3. Informations du maire
4. Décision modificative n°1
5. Commissions et organismes intercommunaux
6. Divers

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 16 SEPTEMBRE 2024**

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Christelle LEHRY est désignée secrétaire de séance. Elle qui sera assistée d'Aurélié GEBHARD, secrétaire auxiliaire.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2024

Le procès-verbal de la réunion du 15 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Informations du maire

Le démarrage des travaux du lotissement des Bosquets/Tilleuls est prévu le lundi 7 octobre. Une communication aux habitants sera transmise en amont afin d'organiser la vie du quartier durant les travaux.

L'intervention sur le réseau eau/assainissement courant du mois de juin s'est bien déroulée.

Piste cyclable partagée entre Muntzenheim et le collège de Fortschwihr.

Une réunion de présentation, aux exploitants agricoles concernés par le parcours, s'est déroulée le 12 septembre à la salle Marcel Meyer.

M. le maire présente les éléments significatifs :

- le Fortschwihrerweg est très utilisé par les voitures mais aussi par les véhicules lourds qui sont interdits
- 98% des véhicules circulent au-dessus de la réglementation fixée à 30 Km/h
- Mise en place de ralentisseurs : deux coussins berlinois et un plateau à la bifurcation vers le collège.
- Le tracé permettra aux collégiens d'arriver directement à l'arrière du collège (au niveau du terrain de foot)
- Colmar Agglomération prend en charge la réalisation et l'entretien des pistes cyclables intercommunales ainsi le comblement des ornières dépendra de la compétence de l'intercommunalité.

M. le maire fait lecture d'une lettre adressée à l'ensemble du conseil municipal. Il s'agit d'une habitante dans l'attente de la réalisation de la piste cyclable. Elle fait part de son incompréhension. Cette dernière a pu participer à la réunion du 12 septembre ce qui lui a permis d'apprécier l'avancée du projet.

4. Décision modificative n°1

La décision modificative n'est pas nécessaire. Le point est annulé.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 16 SEPTEMBRE 2024**

5. Commissions et organismes intercommunaux

Territoire d'énergie Alsace – *Rapporteur Jean-Marie HAUMESSER*

Proposition de candidature groupée au Programme Lum'ACTEE+

Ce programme vise à répondre aux enjeux de rénovation des parcs d'éclairage public et s'adresse aux collectivités qui n'ont pas encore entrepris de démarche d'évolution. Ainsi la commune de Muntzenheim n'est pas concernée.

Assemblée générale du tennis de table le 09/09 – *Rapporteur Jean-Marie HAUMESSER*

Le fonctionnement de l'association est rôdé. Elle a bénéficié de l'engouement des jeux olympiques et compte 8 nouvelles recrues.

Il y a par ailleurs 3 équipes adultes.

Commission communication – *Rapporteur Christelle LEHRY :*

La préparation du bulletin municipal a démarré. Anne RUNACHER a d'ores et déjà contacté les associations pour solliciter leurs articles.

L'appel à photos lancé sur Facebook a porté ses fruits avec de nombreux retour, qui permettront d'illustrer le bulletin communal.

La prochaine réunion de la commission se tiendra le mardi 22/10 à 20h.

Retour sur la journée citoyenne du 14/09 – *Rapporteur Jean-Marie HAUMESSER*

Remerciements particuliers à Karin KEMPF pour son soutien dans l'organisation.

Les commerçants ont contribué à la réussite de la journée :

- La boulangerie Hertzog a offert les brioches
- Le maraîcher Horrenberger a offert les pommes de terre, les salades et les oignons.

Cette année Caroline Wendling a proposé d'acheter des Tee-shirts floqués pour les participants. Cette attention a été très appréciée et sera reconduite à la prochaine édition.

La difficulté d'organisation des ateliers en raison des inscriptions de dernières minutes est soulignée.

A noter pour 2025 :

- Café d'accueil
- Arrêt des travaux à 12h30
- Atelier cuisine : démarrage à 9h et préparation de pains surprises/toast pour l'apéritif

Presbytère :

Il reste des travaux de finition pour finaliser les appartements du presbytère. Une matinée de travail du conseil municipal est planifiée le 12/10 de 8h à 12h.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 16 SEPTEMBRE 2024**

6. Divers

Le curé, Dominique KRESS quitte la Communauté de Paroisses et remercie l'équipe municipale de son soutien.

Panneaux publicitaires dans la commune :

Une demande préalable est systématiquement faite en mairie. L'autorisation de mise en place n'est accordée que lorsque la manifestation se situe dans le village ou à proximité. Concernant le propriétaire du camion de pizza installé le mardi soir au niveau du parking de la salle des fêtes, il est autorisé à laisser une pancarte durant plusieurs mois.

Le stationnement aux abords de l'église est dangereux. Il convient de faire le point sur place. Une réunion de commission voirie est à planifier.

Plus personne ne prend la parole. Fin de la séance à 21h25.